

Jeux en ligne

La loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation des jeux d'argent et de hasard en ligne poursuit un double objectif de protection : celle de l'ordre public - grâce à des dispositions permettant de garantir un système sécurisé et de renforcer la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent -, mais aussi celle des joueurs. Plusieurs mesures de prévention sont en effet destinées à les alerter sur le risque de conduites addictives ou de comportements compulsifs. Si pour de nombreuses personnes, le jeu constitue une activité récréative, pour d'autres, une pratique excessive peut avoir de graves conséquences personnelles, familiales, sociales et professionnelles. Dans ce nouveau contexte, l'Inpes se mobilise à travers la mise en place de plusieurs mesures de prévention. Il est notamment chargé de la gestion d'un service d'écoute à la disposition des joueurs excessifs ou pathologiques, et de leur entourage. Dénommé Joueurs Écoute Info Service, ce dispositif propose soutien, information, conseil et orientation pour les joueurs en difficulté et leurs proches. Son ouverture est prévue à la mi-juin. Parallèlement, un site dédié est mis en ligne : www.joueurs-info-service.fr. L'Inpes a confié la mise en oeuvre de ce dispositif d'aide à distance au GIP Adalis (Addictions Drogues Alcool Info Service). Enfin, l'Institut a participé à la définition de messages sanitaires de prévention visant à sensibiliser aux risques de l'entrée dans le jeu pathologique. Les opérateurs agréés de jeux en ligne ont l'obligation de faire figurer ces messages sur leurs publicités et sur leurs sites.

Thanh
Le Luong
Directrice
générale

ÉVÉNEMENT Nouvelle campagne anti-tabac

Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable en France. Chaque année, environ 60 000 personnes en sont victimes, dont plus de 6 000 femmes. À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai, l'Inpes a lancé un vaste dispositif de communication. Objectif : informer la population, et notamment les femmes, sur les risques du tabagisme et rappeler à chaque fumeur qu'il n'est pas à l'abri des méfaits du tabac.



Si les Français identifient le cancer du poumon ou les accidents cardiovasculaires comme des conséquences possibles de leur tabagisme, ils ignorent encore souvent l'étendue des dangers, en particulier, ceux que les femmes encourent. Ainsi, l'influence de la cigarette sur les hormones féminines (baisse de la fertilité, ménopause précoce ou encore fractures du col du fémur chez la femme âgée) est souvent méconnue. De plus, de nombreux fumeurs ne se sentent pas concernés personnellement par les méfaits du tabac et mésestiment les risques de leur propre tabagisme.

Informer la population

Première cible de la campagne : le grand public, avec la diffusion de deux spots TV, du 31 mai au 20 juin 2010, sur les chaînes hertziennes, de la TNT et des Dom. L'un met en scène une femme, l'autre un homme. Avec pour message « Arrêtez avant qu'il ne soit trop tard », ils rappellent que l'accumulation de cigarettes tout au long de la vie peut avoir de graves conséquences et incite à contacter le 39 89, numéro du dispositif d'information et d'aide à l'arrêt, Tabac Info Service (0,15 euro / minute depuis un poste fixe).

Sensibiliser les femmes

Cette année, la Journée mondiale sans tabac s'adressait plus particulièrement aux femmes. Dans le cadre de sa nouvelle campagne, l'Inpes leur a consacré un large volet, afin de les sensibiliser aux dangers du tabagisme féminin. Au programme : trois annonces conçues sur le même principe que les spots TV. Diffusées du 24 mai jusqu'au 2 juillet dans la presse féminine, TV et people, elles reprennent les informations sanitaires apposées sur les paquets de cigarette.

Depuis le 19 mai, une affiche est également disponible sur commande. Le message diffusé met en avant la manipulation marketing des cigarettiers via la conception de paquets « tendance » et la mise sur le marché de cigarettes aromatisées : « même bien habillée, la cigarette reste un poison ; l'industrie du tabac est prête à tout pour vous faire oublier que la cigarette tue plus de 6 000 femmes par an en France. »

Inciter à l'arrêt

Autre volet de la campagne : encourager les fumeurs à arrêter en recourant à une aide extérieure et promouvoir le dispositif Tabac Info Service. La campagne comprend ainsi la rediffusion de cinq bannières web, à partir du 24 mai sur les sites Internet féminins, et du 31 mai au 13 juin, sur les sites grand public. Objectif : balayer les craintes les plus fréquentes liées à l'arrêt du tabac (peur de grossir, de l'échec, d'être déprimé ou encore stressé) et orienter vers le site dédié du dispositif, www.tabac-info-service.fr. En outre, six spots radio, programmés dès le 5 juin sur les grandes stations nationales et des Dom, illustrent l'aide précieuse au sevrage apportée par la ligne Tabac Info Service.

Mobiliser les professionnels

Enfin, l'Inpes sensibilise les professionnels de santé (généralistes, cardiologues, pharmaciens, tabacologues, sages-femmes, etc.) et les invite à relayer Tabac Info Service auprès de leurs patients. Ainsi, le guide *J'arrête de fumer*, le dépliant de promotion de Tabac Info Service et l'affiche *Mille façons d'arrêter, un seul numéro : 39 89* leur ont été adressés. Du 31 mai au 30 juin, des bannières web sont également visibles sur les sites professionnels. Enfin, une annonce consacrée au 39 89 est diffusée dans la presse dédiée jusqu'au 20 septembre.



→ Aujourd'hui, le tabagisme féminin augmente. Avez-vous une explication ?

Ce phénomène est directement lié à la stratégie marketing des cigarettiers, très bien rodée. Dans un premier temps, ils ciblent les hommes : leurs campagnes de communication et leurs produits sont adaptés à ce public. Une fois que la consommation masculine atteint un seuil maximum, l'industrie du tabac se tourne vers les femmes. Leur discours : « Les hommes fument, pourquoi pas vous ? ». C'est ce qui se passe aujourd'hui au Maroc. Il y a cinq ans, on ne voyait aucune femme fumer dans la rue ou dans les pages de magazine. Aujourd'hui, le tabagisme au féminin entre peu à peu dans la normalité. C'est aussi ce qui s'est passé il y a vingt ans en France. Le frein principal que l'industrie du tabac a alors dû lever, c'était l'image négative des fumeuses : elles étaient très mal vues et identifiées comme des femmes de mauvaise vie.

→ Quelle stratégie les cigarettiers ont-ils développée à l'attention des femmes ?

Ils ont inventé des saveurs fruitées et de nouveaux formats : les cigarettes « slim » ou au menthol, par exemple. Ils ont ensuite misé sur le paquet, un outil marketing très efficace. Le packaging est un vendeur muet : de belles couleurs et de jolies formes donnent envie d'acheter. Le but est d'attirer le regard et l'attention. Les paquets deviennent accessoires de mode et sont coordonnés à la tenue. En France, une marque très répandue a même conçu un paquet en

forme de rouge à lèvres. La cigarette est aussi devenue glamour grâce au cinéma. Aux USA, par exemple, la première ambassadrice de la cigarette a été Jean Harlow, et ce, dès les années 30. Plus récemment, on peut penser à Sharon Stone dans *Basic Instinct*, en femme de pouvoir passée maîtresse dans l'art de la séduction. Après des années de matraquage, la cigarette est devenue, pour les femmes, un attribut de l'émancipation, du glamour et de la minceur.

→ Comment agir ?

Il faut faire taire l'industrie du tabac qui, même sans publicité, continue à promouvoir la cigarette. Côté grand public, alerter la population est primordial : les Français n'ont pas encore compris qu'ils étaient manipulés. Mais le plus important est d'utiliser la convention cadre anti-tabac de l'OMS, qui préconise l'interdiction de fumer dans les lieux publics, l'augmentation du prix du tabac ou encore la mise en place des paquets génériques, des paquets « neutres » qui ne peuvent pas servir de supports marketing. Si la France a mis en place certaines de ces mesures, elle n'est pas allée assez loin. Les lieux publics ne sont pas suffisamment contrôlés et les hausses de prix n'ont pas été assez significatives. Malheureusement, le lobbying des cigarettiers est puissant. Pour le moment, l'essentiel est donc de continuer à informer les Français sur les risques et la manipulation dont ils sont victimes. ■

* Maître de conférence en marketing social à l'université de Rennes.

THÉMA Un Baromètre santé dans les départements d'outre-mer

ÉTENDRE LE BAROMÈTRE SANTÉ AUX DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EST UN SOUHAIT RÉCURRENT DES ACTEURS DE SANTÉ LOCAUX COMME DE MÉTROPOLE. DANS CE CADRE, UNE ANALYSE DES ENQUÊTES EXISTANTES A ÉTÉ MENÉE. OBJECTIF : CERNER LES SPÉCIFICITÉS DE CES TERRITOIRES ET ABOUTIR À DES PROPOSITIONS MÉTHODOLOGIQUES ADAPTÉES À LEURS CONTRAINTES. LES DONNÉES RECUEILLIES FERONT L'OBJET D'UN RAPPORT PROCHAINEMENT DISPONIBLE SUR COMMANDE.

L'analyse des enquêtes existantes a été réalisée par un groupe pluridisciplinaire d'experts locaux et métropolitains appartenant aux champs de la prévention, de l'observation et des méthodes d'enquêtes. Il s'agissait d'abord de cerner les spécificités de chaque territoire, en fonction de leur contexte historique, géographique, démographique ou encore culturel.

DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

Cette analyse a révélé d'importantes disparités avec la France métropolitaine, mais aussi entre les territoires d'outre-mer eux-mêmes. Les conséquences de cette diversité sont multiples. Les caractéristiques socioculturelles, souvent associées à des comportements de santé particuliers, impliquent, de fait, des enjeux de santé publique différents : HTA en Guadeloupe, Chlordécone en Guadeloupe et Martinique, Chickungunya à La Réunion et à Mayotte, IVG à La Réunion,

VIH/Sida dans les DFA¹, etc. Autre conséquence : dans le cadre des dispositifs d'observation des comportements, les thématiques prioritaires de santé publique concernées varient fortement d'un endroit à l'autre. De plus, les méthodologies d'enquêtes en population générale (base de sondage, échantillonnage et modes de collecte) doivent être examinées territoire par territoire pour être en adéquation avec les contraintes locales.

DES MODALITÉS D'ENQUÊTE ADAPTÉES

Dans les départements d'outre-mer, les modes de collecte en face à face et par téléphone semblent être les seuls pertinents. Toutefois, les retours d'expériences sur leurs avantages et leurs inconvénients datent de 1992 [Analyse du comportement sexuel aux Antilles-Guyane - ACSAG] et de 2003 [Enquête sur les violences envers les femmes en France - ENVEFF Réunion].

Ils ne tiennent pas compte de la forte évolution des équipements des populations locales depuis dix ans. Or, l'implantation relativement récente de la téléphonie mobile permet, par exemple, de contacter des personnes jusqu'alors peu joignables par téléphone. Par ailleurs, de nombreuses enquêtes menées dans les départements d'outre-mer utilisent des questionnaires traduits dans plusieurs langues usuelles, afin d'en garantir la bonne compréhension par tous. En outre, à partir des expériences observées, la durée des questionnaires semble devoir être plus courte qu'en France métropolitaine. Deux raisons à cela : d'une part, une attention soutenue moins longtemps et, d'autre part, un temps d'enquête plus long qu'en métropole. D'autres spécificités, comme la difficulté de dialogue liée aux accents, sont à prendre en compte. Elles seront détaillées pour chaque territoire dans un rapport méthodologique.

UN RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

Outre une présentation des enquêtes étudiées dans chaque territoire, le rapport livrera les enseignements de ce travail d'investigation. Il proposera par ailleurs une synthèse, qui fera l'objet d'un numéro de la collection « Évolutions », en ligne sur le site de l'Inpes. À terme, le rapport sera enrichi d'autres expériences, éventuellement menées hors du champ de la santé. Il sera prochainement disponible sur commande. Le manque d'informations détaillées sur les difficultés de terrain (temps de passation, langue, etc.) et sur l'acceptation des questionnaires (taux de refus, taux d'abandon, etc.) circonscrit pour l'instant l'étendue des conclusions. De même, les caractéristiques des populations et de leurs équipements (téléphonie, informatique, Internet, etc.), en plein essor, devront être régulièrement surveillées. ■

¹ Les Départements français d'Amérique (DFA) incluent la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane.

FOCUS Campagne de prévention des risques solaires

SYNONYME DE VIE ET D'ÉNERGIE, LE SOLEIL - À PETITE DOSE - EST BÉNÉFIQUE POUR LA SANTÉ. CEPENDANT, UNE EXPOSITION EXCESSIVE ET SANS PROTECTION À SES RAYONS PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES DOMMAGES, PARFOIS IRRÉVERSIBLES.

COURANT JUIN, L'INPES LANCE UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES RISQUES SOLAIRES.



Les Français savent que l'exposition au soleil n'est pas sans conséquence. Mais s'ils sont conscients du risque de cancer de la peau, ils appréhendent beaucoup moins les autres dangers comme les risques pour les yeux ou le vieillissement prématuré de la peau. Les facteurs de risques

sont également mal connus : type de peau, antécédents familiaux, heures et mois où le rayonnement ultraviolet (UV) est le plus intense, etc. Enfin, selon le *Baromètre cancer 2005*, les réflexes de prévention sont insuffisamment et inégalement adoptés.

Dans ce contexte, informer le grand public et les personnes les plus vulnérables demeure indispensable. À l'approche de l'été, l'Inpes lance une campagne de prévention des risques solaires qui rappelle les gestes préventifs et lutte contre les idées reçues.

Destiné au grand public, et notamment aux parents de jeunes enfants, le dispositif insiste sur trois règles d'or : porter chapeau, lunettes de soleil et tee-shirt, et mettre de la crème solaire ; éviter les heures les plus ensoleillées et préférer l'ombre ; protéger encore plus les enfants.

La campagne se compose d'un spot radio diffusé sur les stations nationales et de trois annonces presse. En complément, des chroniques sur les idées reçues seront programmées tout l'été sur les radios locales. Un dépliant sera également disponible dans les mairies, centres de loisirs, offices de tourisme, pharmacies, etc. Enfin, un *Guide de l'été*, conçu par

le Service d'information du Gouvernement, en partenariat avec l'Inpes, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le ministère chargé de l'écologie et la Sécurité routière, rappelle les conseils de prévention. Diffusé avec le Figaro et des quotidiens régionaux, il sera également distribué aux péages. ■

LES NOYADES : ATTENTION DANGER !

Le nombre de noyades ne baisse pas : 1 366 noyades accidentelles ont été enregistrées au cours de l'été 2009. Jeunes enfants et personnes de plus de 45 ans sont les plus concernés. Pour rappeler l'ensemble des précautions à adopter avant et pendant la baignade, ainsi que dans le cadre d'activités nautiques, l'Inpes diffusera, courant juin, le dépliant *Mode d'emploi de la baignade pour un été en toute sécurité* auprès des préfetures, des postes CRS, des sapeurs-pompiers, etc. À noter : le *Guide de l'été* reprend les conseils de prévention délivrés dans ce dépliant.

DÉCRYPTAGE Démarche qualité en promotion de la santé

LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION 2010 ORGANISÉES PAR L'INPES LES 8 ET 9 AVRIL, À PARIS, ONT CONSACRÉ UNE SESSION À LA DÉMARCHE QUALITÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ. OBJECTIF : EN RAPPELER LES PRINCIPES ET PROPOSER UN PANORAMA DES EXPÉRIENCES MENÉES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

Depuis quelques années, la démarche qualité, d'abord appliquée dans l'industrie, s'étend peu à peu au secteur des services, y compris aux domaines sanitaire, social et médico-social. Progressivement, la question de la qualité prend de plus en plus de place dans les enjeux liés au devenir de la prévention et de la promotion de la santé.

Elle devient un élément essentiel de son développement et de sa reconnaissance.

Depuis deux ans, l'Inpes accompagne et soutient des associations dans la mise en œuvre d'une démarche qualité adaptée à ce secteur.

Outre la publication du guide [Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?](#), l'Institut a consacré une session à cette thématique dans le cadre des [Journées de la prévention 2010](#). Intitulée [Démarche qualité en promotion de la santé : ouvrir le dialogue à partir d'expériences françaises et internationales](#), celle-ci a été organisée en partenariat avec la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (Fnes)

et l'Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé (UIPES).

L'objectif des débats était de repérer les différentes approches de la démarche qualité à partir d'initiatives françaises et étrangères. Les intervenants anglais, suisse, québécois, irlandais et français ont ainsi évoqué plusieurs modèles de référence d'amélioration de la qualité, les outils développés dans leurs pays, ainsi que les modalités de reconnaissance de la qualité. Par ailleurs, ils ont souligné l'importance, dans la conduite de ce type de démarche, du soutien institutionnel, de la formation des professionnels et des bénévoles, et de la mise à disposition effective de moyens et d'outils. Ils ont également rappelé la nécessité de prendre en compte les valeurs et principes de la promotion de la santé pour définir les critères de qualité. Enfin, ils se sont penchés sur la façon d'intégrer la qualité dans la pratique professionnelle des acteurs. ■

→ **Une pluralité d'approches pour la recherche de la qualité**
Lors de la session, Viv Speller, enseignante et consultante au Royaume Uni, a évoqué la diversité des méthodes utilisées, leur base théorique, leurs similarités et leurs différences. Elle a identifié cinq approches contribuant à la qualité : les bonnes pratiques, les données probantes, le développement des compétences, le management de la qualité et l'assurance qualité. Enfin, Viv Speller s'est penchée sur l'historique et les outils existants dans ce domaine, en s'appuyant sur plusieurs initiatives européennes telles que PREFFI, EQUIPH et Quint-essenz.

→ **Promotion Santé Suisse, une institution engagée**
Créée en 1989, Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs. Sur la base d'un mandat légal, elle encourage, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé. Elle a notamment développé un outil d'analyse des projets à partir de la catégorisation des résultats en promotion de la santé. Avec l'UIPES, elle organisera la 20^e Conférence mondiale sur la promotion de la santé, du 11 au 15 juillet 2010, à Genève.

→ **Un projet européen pour renforcer les capacités**
Programmé de 2009 à 2012, le projet CompHP (développement des compétences et normes professionnelles pour le renforcement des capacités en promotion de la santé en Europe) est le fruit d'un partenariat entre l'UIPES, l'université de Galway et plusieurs partenaires européens. Il a pour vocation la définition d'un référentiel commun de compétences et d'un système d'accréditation. Objectif : renforcer les programmes de formation européens dans le domaine de la promotion de la santé.

EN BREF

► Campagne de prévention canicule 2010

Comme chaque année à l'approche de l'été, l'Inpes lance une campagne de prévention des risques liés aux fortes chaleurs. Destinée au grand public, mais aussi aux personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, certaines catégories professionnelles, etc.), elle comprend la diffusion de plusieurs supports : l'affiche *En période de fortes chaleurs ou de canicule*, une annonce presse à l'attention des travailleurs exposés à la chaleur, le dépliant *La canicule et nous... comprendre et agir*. Ce dernier document existe aussi en gros caractères pour les personnes malvoyantes et en braille pour les aveugles, ainsi que dans un format accessible aux sourds communiquant en langue des signes, pour lesquels la lecture peut être difficile. Des spots TV et radio seront diffusés en cas de crise sanitaire grave.

- L'affiche *En période de fortes chaleurs ou de canicule*
- L'annonce presse à l'attention des travailleurs exposés à la chaleur
- Le dépliant *La canicule et nous... comprendre et agir*

► Influence de la religion sur la santé

La dernière édition de *La Santé de l'homme* (n° 406) évoque, dans son dossier central, l'influence du « sentiment religieux » sur les représentations et les comportements en matière de santé. Le magazine propose des analyses et des pistes d'action en lien avec cette question qui est au cœur de la pratique quotidienne des professionnels sanitaires et sociaux. Il présente notamment les conclusions d'une enquête de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), consacrée au poids de la religion chez les personnes atteintes, engagées dans une démarche religieuse ou spirituelle. Expériences et recherches menées à l'étranger sont également au sommaire de ce numéro.

- Le numéro 406 de *La Santé de l'homme*

► Alcool : l'iPhone au service de la prévention

Lancé le 10 avril 2010 par l'Inpes, le site www.alcoolinfoservice.fr propose aux internautes un module d'évaluation de leur consommation et un programme personnalisé d'aide à la réduction. Cet outil, appelé *l'Alcoomètre*, est désormais disponible sur iPhone en version simplifiée. Au menu, quatre rubriques : évaluation de la consommation, définition des objectifs de réduction, carnet de consommation et bilan. L'application peut être utilisée de manière indépendante ou en complément du programme proposé sur le site www.alcoolinfoservice.fr (pour remplir son carnet de consommation par exemple).

- Le site www.alcoolinfoservice.fr

► Dernier volet de la campagne *Nou pli fô*

Initiée le 1^{er} décembre dernier dans les Départements français d'Amérique, la campagne de communication *Nou pli fô* (« Nous sommes plus forts ») a pour objectif de lutter contre la discrimination des personnes atteintes par le VIH. Après avoir appelé à la solidarité, incité à faire de la lutte contre le sida un combat personnel et encouragé à revendiquer son engagement, la campagne entre dans sa dernière phase. Objectif : balayer certaines idées reçues. En effet, si les modes de transmission – réels – du virus sont acquis, de fausses croyances persistent : contagion possible par le baiser, une poignée de main, une piqure de moustique ou encore le partage des toilettes ou d'un repas (enquête KAPB DFA). Le dernier volet de la campagne s'attaque donc à ces idées fausses avec cinq visuels diffusés dans la presse et par voie d'affichage en juin 2010. Le principe : réfuter l'idée reçue en imposant la vérité comme une évidence et inciter à diffuser l'information.

- Le site www.generation-nouplif.com

AGENDA

→ DU 9 AU 11 JUIN

11^e Journées nationales d'infectiologie organisées par la Société de pathologie infectieuse de langue française et le Collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales, à Montpellier. L'Inpes participe à ces Journées.

→ DU 16 AU 19 JUIN

Congrès des sociétés de pédiatrie organisé par les sociétés de médecine et de chirurgie de l'enfant, à Paris. L'Inpes participe à ce congrès.

→ DU 17 AU 25 JUIN

7^e édition de la Semaine pour la qualité de vie au travail, organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, dans toute la France. Ce rendez-vous annuel débutera par l'organisation du forum Prévention

des troubles musculosquelettiques : osons l'innovation, le 17 juin, au CNIT, à Paris La Défense.

→ DU 24 AU 26 JUIN

4^e Congrès de la médecine générale France 2010, à Nice. L'Inpes participe à ce congrès.

→ DU 11 AU 15 JUILLET

20^e Conférence mondiale de l'UIPES (Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la santé) sur la promotion de la Santé, à Genève, en Suisse.

→ LES 29 ET 30 SEPTEMBRE

5^e Colloque du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), Collectivités territoriales et santé publique. L'organisation territoriale de la santé au cœur des réformes – Place des collectivités, positionnement des professionnels, à Nancy.

→ LES 21 ET 22 OCTOBRE

3^e Colloque national des formateurs IUFM en éducation à la santé et prévention des conduites addictives, Éducation à la santé dans et hors l'École : recherches et formations, organisé par le Réseau des IUFM, à Paris. Un appel à communications a été lancé. Les propositions sont à envoyer au plus tard le 15 juin 2010.

→ LES 9 ET 10 NOVEMBRE

12^e Congrès national des Observatoires régionaux de la santé, organisé par l'Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes et la Fédération nationale des Observatoires régionaux de la santé (Fnors), à Lyon.

www.inpes.sante.fr
inpes

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Formation en éducation à la santé

Élaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'Inpes et le réseau des IUFM, l'ouvrage *Éducation à la santé. Quelle formation pour les enseignants ?* s'adresse aux formateurs. Destinée à la réflexion et à la pratique, il aborde les diverses formes de la promotion de la santé en milieu scolaire et rappelle le rôle primordial de l'École et des enseignants dans ce domaine. En outre, il revient sur les divers aspects de la formation et propose des pistes pour sa mise en œuvre.

Études d'impact

Le numéro 19 de la collection « Évolutions » présente deux études menées parallèlement et consacrées à la campagne de lutte contre le tabagisme, lancée par l'Inpes, en mai 2009. L'une est un post-test national classique, l'autre une enquête régionale intégrant des variables sociodémographiques et territoriales. « Évolutions » revient sur les résultats obtenus et se penche sur la pertinence de cette double évaluation.

Homophobie

Afin de lutter contre l'homophobie et prévenir le suicide chez les jeunes homosexuels, l'Inpes a édité l'outil d'intervention *Jeune et homo sous le regard des autres*. Destiné aux professionnels de la prévention, de l'éducation et de l'animation qui œuvrent auprès d'adolescents et de jeunes adultes, cet outil comprend un DVD avec les cinq courts métrages sélectionnés à l'issue du concours *Jeune et homo sous le regard des autres* (octobre 2008), ainsi que son livret d'accompagnement. En ligne sur le site de l'Inpes, il est également disponible sur commande.

Drogues

Publiées par le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes, en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, les brochures *24 réponses sur la cocaïne* et *16 réponses sur l'héroïne* confrontent idées reçues et connaissances avérées. Leur objectif est d'informer les jeunes, afin de faire évoluer leurs représentations sur ces drogues et de les aider à faire des choix favorables à leur santé. Au sommaire : la composition des produits, leurs effets, les risques, la législation ou encore les structures d'aide et de prise en charge.

NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Foucaud (Jérôme), *Compétences et éducation thérapeutique du patient*, Soins cadres, n° 73.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Éditrice

Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Élodie Aina, Pierre Arwidson, François Beck, Laetitia Chareyre, Marie-Frédérique Cormand, Julie-Mattéa Foures, Vincent Fournier, Yves Géry, Delphine Girard, Juliette Guillemont, Emmanuelle Hamel, Alice Hassoune de Maximy, Nathalie Lydié, Anne-Sophie Mélard, Jean-Marc Piton, Jean-Baptiste Richard, Sophie Sabin, Anne-Juliette Serry

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Photo : Inpes / DDB / Franck Neidhardt (p. 1), Corbis - Getty images (p. 3)

Dépôt légal : juin 2010

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

Pour commander les documents de l'Inpes : edif@inpes.sante.fr